

COMPTE RENDU N°22
CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL
& PAYS CORBIERES MINERVOIS
Réunion de la commission ‘Dialogue social territorial’
du 12 février 2008 à 14h

Membres présents : Jean Maillet (DRTEFP), Emmanuelle Benson (pays Corbières Minervois), Walter Benazet (pays Corbières Minervois), Patrice Couderc (CFDT), Bertille Genthial (CFDT), Brigitte Navarro (CFDT), Sylvain Porchel (CFDT), Simon Bouzinac (CFDT), Patrice Drucbert (CFTC), Alain Vives (CFTC), Jean-Pierre Fernandez (CFTC), Jean-Rémy Rio (CFTC), Angel Fabris (CFE-CGC), Jean-Pierre Giusti (CFE-CGC), Alain Guilhem (Chambre des métiers de l'Aude / Capeb), Olivier Semat (Capeb 11), Yves Jolis (CRT, journaliste-animateur / secrétaire de séance).

Partenaires absents : Medef, FRB, CGPME, FO, CGT, Agefos Pme,

Lieu : siège du Pays Corbières Minervois
Maison Gibert, 24 rue Max Dormoy - Lézignan Corbières

Date : 12 février 2008 à 14h.

Objet de la réunion :

Suite à la précédente réunion, préciser les axes de travail sur lesquels un accord cadre territorial pour le développement de l'emploi et des compétences pourrait être signé entre les partenaires sociaux, l'Etat et le Pays Corbières & Minervois.

1 - Rappel de la réunion précédente

Lors de la réunion du 27 novembre 2007, un premier contact a été établi entre les membres régionaux et locaux de la CRT et le Pays Corbières & Minervois.

La première intervention a proposé une analyse socio économique du territoire (cf. présentation du Pays), en ciblant sur les champs d'action actuellement engagés par le Pays et ses partenaires, notamment l'éco construction et les services aux publics.

Le tour de table suivant a permis de partager cette analyse avec l'ensemble des partenaires, chacun se référant à ses modalités d'action et indiquant les champs et types d'actions lui paraissant importants pour le territoire (cf. propositions et débats).

A la fin de la réunion, les objectifs de départ ont bien été validés :

- ⇒ définition d'un plan d'action triennal à l'échéance de juin 2008
- ⇒ gouvernance territoriale assurée par le Pays, l'Etat et les partenaires sociaux
- ⇒ signature d'un accord cadre territorial pour le développement de l'emploi et des compétences

2 – Préambule

L'absence de certains partenaires présents à la réunion précédente (FO, CGT) est constatée, cependant, les partenaires présents souhaitent poursuivre la démarche de façon à ne pas prendre de retard, tout en continuant à associer et informer l'ensemble des partenaires sociaux.

Les membres de la CRT indiquent qu'il est important pour eux d'aller sur des projets concrets d'amélioration des conditions de travail, un bon exemple est la création du Centre de Ressource régional pour les Groupements d'Employeurs (CR GE), qui vient d'être mis en place. Pour plus de renseignements voir le site <http://ge-lr.over-blog.com/>

3 – Axes de travail : synthèse des proposition et débat

Afin de préparer la séance de travail il a été demandé aux différents partenaires de venir avec des propositions d'axes de travail et d'intervention possible de leur part.

A la fin de la réunion, 3 axes de travail se sont dégagés :

- ❖ **Analyse et accompagnement des mutations agricoles**
- ❖ **Professionnalisation et évolution des services à la personne**
- ❖ **Développement et professionnalisation des métiers de l'éco construction**

A. Analyse et accompagnement des mutations agricoles

Constats

La structure de l'emploi agricole est très fragile : morcelée, saisonnière.

Le secteur agricole est en « crise » ou mutation.

L'économie agricole est importante sur le Pays Corbières & Minervois : 30% d'emplois directs et indirects (agro alimentaire).

La monoculture de la vigne est très prégnante (80% de la SAU), mais il existe du potentiel pour d'autres filières.

Actions en cours

GPEC régionale menée par l'OPCA2 et la FRCA

GPEC menée par la FDSEA

VIVEA => Accompagnement à la reconversion des exploitations non employeur

Le CR GE et l'AREFA développent des outils et peuvent accompagner l'organisation des exploitants.

L'AREFA dispose d'un observatoire de l'emploi agricole qui peut être un bon point d'appui pour l'analyse du contexte et la définition de propositions d'action.

Actions possibles au niveau territorial

- ⇒ **Parcours professionnels** => Reconversion, orientation, formation des personnes : mise en place d'un accompagnement et de systèmes de bilan pour aller vers la VAE et la formation complémentaire
- ⇒ **Anticipation des mutations** => Travail sur l'organisation du système agricole, sur le contexte et les évolutions probables

B. Professionnalisation et évolution des services à la personne

Constats

Il existe plusieurs formes et types de services à la personne : aide à domicile, multiservice, service médicalisé, etc.

Comme l'ensemble du département de l'Aude, le Pays Corbières & Minervois présente une particularité au niveau des services d'aide à domicile car ceux-ci sont portés par les communautés de communes (5 sur 6).

Les emplois dans ce secteur sont bien souvent peu qualifiés et à temps partiel, même si des plans de formation ont été mis en place par les collectivités employeur.

Actions en cours

Schéma de services au public mené par le Pays Corbières & Minervois => Etat des lieux réalisé, actuellement en phase de définition de la stratégie et du plan d'action possible.

Les actions ciblées dans l'accord cadre pourraient contribuer en partie à la déclinaison opérationnelle du schéma de services.

Actions possibles au niveau territorial

- ⇒ Travail sur les **échelles de viabilité et de cohérence du service d'aide à domicile** :
 - accompagnement de l'évolution et de la mutualisation du service sur la zone des Corbières de façon à en garantir la qualité et la pérennité
 - réflexion sur le champ de prestation couvert par les services d'aide à domicile et sur le potentiel de développement de prestations complémentaires (diversification du service)
 - positionnement du service public par rapport au service privé (secteur lucratif)
- ⇒ Dans le domaine **médico social, travail en réseau avec les équipements structurants** existant :
 - Organisation du service à partir des EHPAD existants
 - Travail en lien et réseau avec les maisons de santé prévues sur le territoire (Tuchan, ...)

C. Développement et professionnalisation des métiers de l'éco construction

Constats

Quelques soient les actions menées, les entreprises sont difficiles à mobiliser.

Il faut partir des situations concrètes de travail des chefs d'entreprise pour « faire bouger les choses ». Le travail de proximité est nécessaire.

A travers le travail engagé sur l'éco construction, le Pays constate une mobilisation importante des professionnels => il y a une demande de réseau, d'animation de collectifs, de lieux d'information et de formation.

Actions en cours

Une GPEC est menée par la CAPEB au niveau régional, elle permet à partir d'un diagnostic des emplois de définir des référentiels métiers.

CNATP => référentiel métier en cours de définition

Actions possibles au niveau territorial

- ⇒ Accompagner **l'évolution des métiers du bâtiment vers l'éco constructions** en développant :
 - l'accompagnement des entreprises
 - la formation des chefs d'entreprise et des salariés
- ⇒ Développer un **partenariat et une veille en matière de recherche et développement** autour :
 - de nouveaux produits : matériaux, réglementations, etc.
 - de nouveaux marchés : évolutions législatives, etc.

4 – Conclusion

Afin d'affiner ces axes de travail, 3 réunions thématiques sont prévues.

Seront associés à ces réunions, les partenaires sociaux locaux et régionaux, ainsi que des structures ou personnes ressources sur le champ traité.

A ce stade, il n'est pas possible d'ouvrir trop largement le groupe de travail, car s'il est important d'associer des personnes ressources, il convient d'affiner le sujet et non de repartir en arrière en recommençant les analyses qui ont déjà eu lieu.

Les partenaires ciblés par thématique sont les suivants :

A. Analyse et accompagnement des mutations agricoles

CFDT : Georges Bonnavenc ; Alain Champrigaud ; Bertille Genthial

CFTC : Patrice Druckbert ; Hélène Serrano

FDSEA : Yves Fabre

Confédération Paysanne : Michel Curade

ADEFA : Gaëlle Delfour (+ Bertille Genthial et Hélène Serrano qui en sont administratrices)

VIVEA : personne à cibler

FAFSEA : personne à cibler

B. Professionnalisation et évolution des services à la personne

CFDT : Anne Hérault

CFTC : M. Pacaly

Uniformation : personne à cibler

OPCA fct publique : à cibler ???

Manque un organisme patronal ???

Adhco : Emmanuelle Teboul

Conseil de Développement : Anne Sophie Hosking

C. Développement et professionnalisation des métiers de l'éco construction

CFDT : André Bonail ; Patrice Coudrec

CFTC : M. Deyrmendjian

CAPEB / CNATP: Alain Guilhem ; Olivier Semat

FFB : Stéphane Sinzinella

BE prestataire sur éco construction : Isabelle Farges ; Peter Ulrich

Conseil de développement : Michel Delmon

AREF : Personne à cibler

Fafsab : Personne à cibler

5 –Planning des prochaines réunions

D'un commun accord, **les prochaines réunions** de la Commission " Dialogue social territorial Corbières Minervois" se dérouleront aux dates suivantes :

- ❖ Analyse et accompagnement des mutations agricoles : **le 12 mars à 14h**
- ❖ Professionnalisation et évolution des services à la personne : **le 17 mars à 14h**
- ❖ Développement et professionnalisation des métiers de l'éco construction : **le 25 mars à 14h**

Lieu : siège du Pays Corbières Minervois, Maison Gibert, 24 rue Max Dormoy, Lézignan-Corbières

Pour info / contact

Secrétariat de la CRT, Yves Jolis : yves.jolis@yahoo.fr

Pays Corbières Minervois, Emmanuelle Benson : direction@payscorbieresminervois.fr

Pays Corbières & Minervois, Walter Bénazet : economie@payscorbieresminervois.fr